

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025

Département

Commune de FURIANI

Haute-Corse

Séance du 11 avril 2025

DCE n° 2025-03

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Comité de la Caisse des Ecoles	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
8	8	6
Date de la convocation		
27/03/2025		
Date d’Affichage		
14/04/2025		

L’an deux mil vingt-cinq

Et le 11 avril

à 16 heures 15 minutes, le Comité de la Caisse des écoles,

convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur SIMONPIETRI Michel.

7 Présents : M. SIMONPIETRI Michel, Mme ALBERTINI Francine, Mme UGOLINI Nuria, Mme DOMINICI Brigitte, M. TORRE Petru, Mme GIAMBERNARDI Marjorie, Mme SARTORI Stéphanie.

1 Absente : Mme GIORDANO Céline.

Madame UGOLINI Nuria est nommée secrétaire

Objet de la délibération :
Vote du compte administratif
2024

VU les articles L1612-12 et L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame ALBERTINI Francine, Vice-Présidente du Comité de la Caisse des écoles, présente le compte administratif 2024 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – Vue d’ensemble

	Mandats et titres émis	Résultat reporté N-1	Résultat cumulé
Dépenses	51 353,29 €		51 353,29 €
Recettes	55 000,00 €	2 164,52 €	57 164,52 €

Elle indique que les montants des mandats et des titres sont identiques à ceux du compte de gestion. Le résultat de l’exercice est de 3 646,71 €

Le résultat de clôture de l’exercice s’élève à 5 811,23 €

Il est rappelé que le compte de gestion 2024 a été approuvé à l’unanimité.

A l’issue de cette présentation, Monsieur SIMONPIETRI Michel en sa qualité de Président quitte la séance et Madame ALBERTINI Francine est nommée Présidente de séance par les membres du comité.

OUI l’exposé de Madame ALBERTINI Francine et après en avoir délibéré, le comité de la Caisse des écoles, à l’unanimité :

APPROUVE

- Le compte administratif 2024.

DIT

- Que le résultat cumulé de l'exercice 2024 de la section de fonctionnement du compte administratif est porté à 5 811,23 €

DECIDE

- De reprendre cet excédent au Budget Primitif 2025 en Section de Fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Comité de la Caisse des Ecoles

Le Président
Michel SIMONPIETRI



NOTE DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET PRIMITIF 2025

CAISSE DES ECOLES

Sommaire

- I. LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES 3
 - A. En dépenses 4
 - B. En recettes 4
 - C. Le résultat de l'exercice 4
- I. LE BUDGET 2025..... 5
 - A. Section de fonctionnement : les recettes 5
 - B. Section de fonctionnement : les dépenses 6

Les dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit de joindre au Budget une note retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

PRESENTATION DES COMPTES DE 2024

Il est rappelé aux membres du Comité de la Caisse des écoles que le compte administratif établi par le Maire, président de la Caisse des Ecoles et le Compte de Gestion émis par le Trésorier retracent les opérations budgétaires de l'année en dépenses et en recettes. Ils sont soumis au vote du comité qui peut ainsi constater la stricte concordance de ces deux documents.

I. LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES

Le compte administratif et le compte de gestion présentent le même résultat de clôture de 5 811,23 €

CONCORDANCE AVEC LE COMPTE DE GESTION

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 02B005

NOM DU POSTE COMPTABLE : S C BORG

ETABLISSEMENT : CDE DE FURIANI
ETAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

21401 - CDE DE FURIANI

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement	2 164,52		3 646,71		5 811,23
TOTAL I	2 164,52		3 646,71		5 811,23
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	2 164,52		3 646,71		5 811,23

Les dépenses réalisées se sont élevées à 51 353.29 €.

DEPENSES	Prévisions	Réalisations	Taux Utilisation crédits votés
chapitre 011 Charges à caractère général :			
(Fournitures scolaires, Jouets Noël...)	50 874,52 €	45 063,29 €	88,58%
Chapitre 65 charges de gestion courante :			
(Subventions aux associations écoles...)	6 290,00 €	6 290,00 €	100,00%
Total dépenses	57 164,52 €	51 353,29 €	89,83%

B. En recettes

L'unique recette de ce budget est la subvention communale qui s'est élevée en 2024 à 55 000 €.

RECETTES	Prévisions	Réalisations	Taux Utilisation crédits votés
Chapitre 74 Dotations et Participations :			
(Subvention Communale)	55 000,00 €	55 000,00 €	100,00%
Excédent N-1	2 164,52 €		
total recettes	57 164,52 €	55 000,00 €	

C. Le résultat de l'exercice

Le résultat sur réalisations fait apparaître un excédent de 3 646.71 €. L'excédent reporté de 2023 d'un montant de 2 164.52 € doit être repris dans le résultat. Le résultat cumulé de ce budget est de + 5 811.23 €. Cet excédent sera repris au budget 2025.

RESULTAT

Réception par le	préfet : 15/04/2025	PREVISIONS	RéaLisations
DEPENSES		57 164,52 €	51 353,29 €
RECETTES		57 164,52 €	55 000,00 €
Résultat de l'exercice			3 646,71 €
Excédent reporté N-1			2 164,52 €
RESULTAT CUMULE AVEC REPRISE DE L'EXCEDENT			5 811,23 €

BUDGET PRIMITIF 2025

La caisse des écoles est un établissement public communal qui dispose d'un budget indépendant de celui de la ville.

Le budget 2025 répercute les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année. Le budget, une fois voté, permet au Président d'engager les dépenses, mais dans la limite des sommes prévues, et de recouvrer les recettes attendues.

Le budget de la Caisse des Ecoles est financé exclusivement par le budget général de la Commune qui attribue chaque année une subvention.

Le budget reprend les éléments évoqués lors du débat d'orientation budgétaire.

I. LE BUDGET 2025

Le budget prévisionnel 2025 s'élève à 55 811.23 € en dépenses et en recettes.

A. Section de fonctionnement : les recettes

L'unique recette de ce budget est la subvention du budget principal qui s'élève cette année à **50 000 €** à laquelle vient s'ajouter l'excédent reporté de l'année 2024 d'un montant de 5 811.23 €.

B Section de fonctionnement : les dépenses

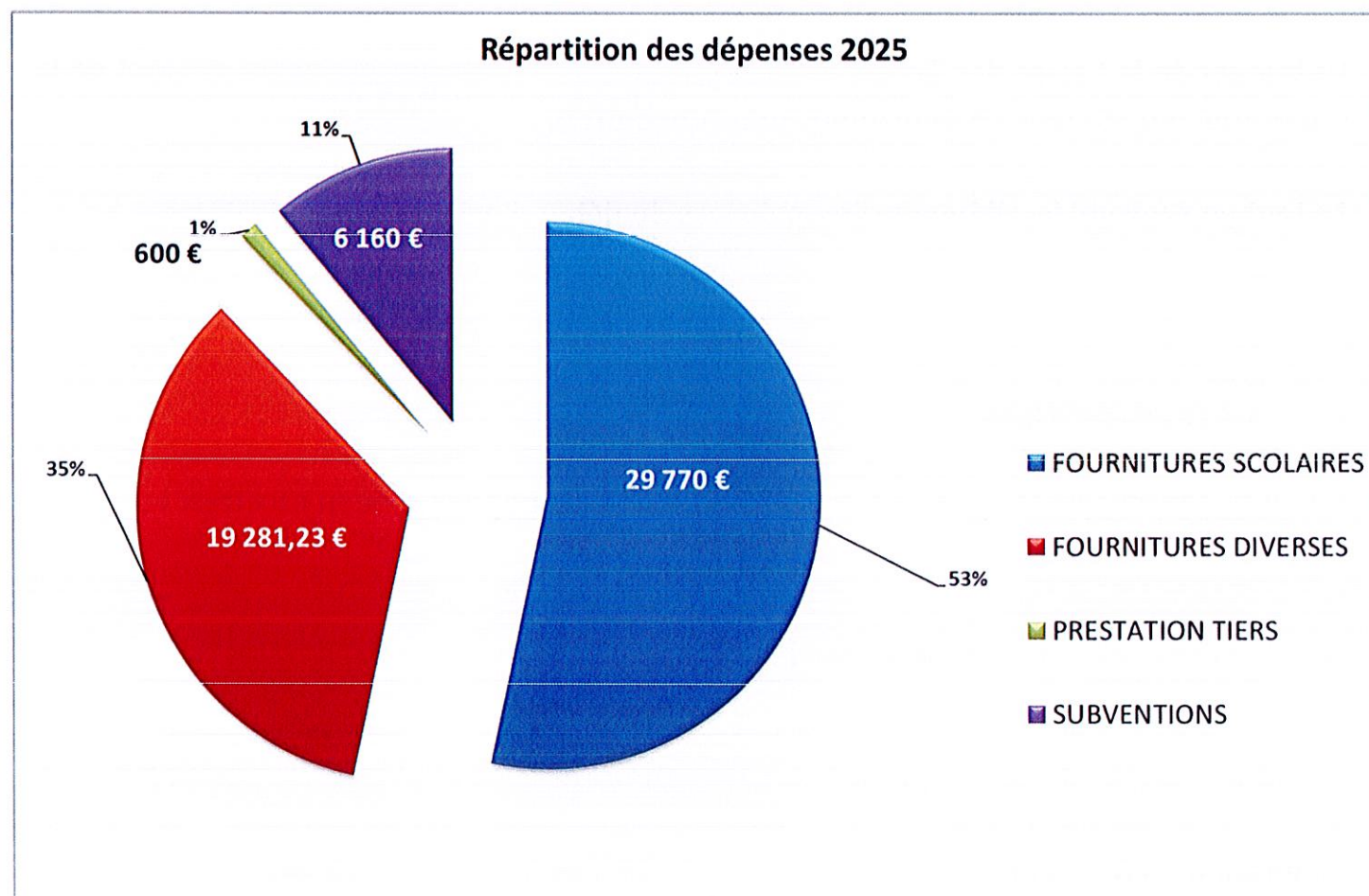
A ce jour, 616 élèves, répartis dans 34 classes, fréquentent nos groupes scolaires.

La répartition des élèves au sein des écoles U Rustincu et Principellu (34 classes) est la suivante :

- Ecole maternelle U Rustincu : 152 élèves, 7 classes (*Moyenne par classe 22 enfants*)
- Ecole primaire U Rustincu : 281 élèves, 17 classes (*Moyenne par classe 17 enfants*)
- Ecole primaire Principellu : 119 élèves, 7 classes (*Moyenne par classe 18 enfants*)
- Ecole maternelle Principellu : 64 élèves, 3 classes (*Moyenne par classe 23 enfants*)

Les principales dépenses sont l'achat de fournitures scolaires (librairie, papeterie), de jouets pour les fêtes de fin d'année et le versement de subventions pour les coopératives scolaires.

La somme des crédits proposée est de 55 811.23 €. Elle est répartie comme suit :



➤ **Chapitre 011 « Charges à caractère général » : 49 651.23 €**

Ce chapitre inclut les prévisions de dépenses sur les postes suivants :

- ⇒ Fournitures scolaires
- ⇒ Fournitures de petit matériel d'activités et récompenses
- ⇒ Cadeaux pour fête de Noël
- ⇒ Prestations de tiers

➤ **Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » : 6 160 €**

Ce chapitre retrace le versement de subventions aux écoles.

Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

- Ecole U Principellu ⇒ 1 830 €
- Ecole Primaire U Rustincu ⇒ 2 810 €
- Ecole Maternelle U Rustincu ⇒ 1 520 €

